

## Bibliomer

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : 47 – Septembre 2009

Thème : 3 – Qualité Sous-thème : 3 – 1 Sécurité des aliments

Notice n° : 2009-4915

**Avis du Groupe Scientifique sur les Matériaux en contact avec les aliments, les Enzymes, les Arômes et les Auxiliaires technologiques du 14 mai 2009 relatif à la demande de la Commission sur la sécurité sanitaire d'un produit primaire d'arôme de fumée - Scansmoke SEF7525 (Question n° : EFSA-Q-2005-262)**

*Scientific Opinion of the Panel on Food Contact Materials, Enzymes, Flavourings and Processing Aids (CEF) on a request from the Commission on the safety of smoke flavour Primary Product - Scansmoke SEF7525*

*The EFSA Journal, 2009, 1224 p. 1-26 · Texte en Anglais*



[http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific Opinion/cef\\_ej1224\\_smokeflavSEF7525\\_op\\_en.0.pdf?ssbinary=true](http://www.efsa.europa.eu/cs/BlobServer/Scientific%20Opinion/cef_ej1224_smokeflavSEF7525_op_en.0.pdf?ssbinary=true)

### ● Référence bibliographique enrichie

Au vu des éléments existants et malgré l'absence de certaines données, le Groupe scientifique de l'EFSA conclut que les usages (dont les produits de la pêche) et les niveaux d'utilisation proposés du produit primaire d'arôme de fumée Scansmoke SEF7525 ne présentent pas de risque sanitaire.